
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 11 juillet 2016 à 20 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Dauphin, Maire d'arrondissement
Monsieur Jean-François Cloutier, Conseiller de ville
Madame Maja Vodanovic, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Daniel Racicot, Conseiller d'arrondissement
Madame Kymberley Simonyik, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savard, Directeur d'arrondissement
M^e Danielle Ruest, Secrétaire d'arrondissement

CA16 19 0216

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 11 juillet 2016, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA16 19 0217

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 juin 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 13 juin 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA16 19 0218

Résolution en appui aux municipalités de l'Ouest-de-l'Île de Montréal concernant le changement de limite de vitesse le long de la subdivision Vaudreuil par le Canadien Pacifique

CONSIDÉRANT QUE la modification de vitesse proposée par Canadien Pacifique de 80 km/h à 96 km/h (50 MPH à 60 MPH), représentant 20 %, accroît le risque d'accidents ferroviaires graves;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation fédérale impose une limite de 64 km/h (40 MPH) pour les trains transportant des matières dangereuses;

CONSIDÉRANT QUE la modification de la vitesse augmentera nécessairement le bruit lors du passage des trains sur le territoire des municipalités affectées de l'Ouest-de-l'Île de Montréal;

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

QUE l'Arrondissement de Lachine donne son appui aux municipalités de l'Ouest-de-l'Île de Montréal affectées par le changement de limite de vitesse le long de la subdivision Vaudreuil par le Canadien Pacifique; et

QU'une copie de cette résolution soit transmise aux personnes suivantes :

Le ministre des Transports du Canada, M. Marc Garneau;

Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, M. Jacques Daoust;

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux;

Le député de l'Assemblée nationale de Jacques-Cartier et Ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley;

Le député de l'Assemblée nationale de Marquette et Premier vice-président de l'Assemblée nationale, M. François Ouimet;

Le maire de Montréal, M. Denis Coderre; et

Les maires des municipalités de l'Ouest-de-l'Île de Montréal affectées par le changement de limite de vitesse: Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire et Dorval.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

CA16 19 0219

Contrat pour des travaux d'aménagement d'un lieu de rassemblement au parc de la Marina d'escale (LAC-PUB-1617)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la compagnie Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1617, un contrat pour des travaux d'aménagement d'un lieu de rassemblement au parc de la Marina d'escale, pour un montant total de 1 066 175,82 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1166731004

CA16 19 0220

Contrat pour des travaux de réfection du terrain de baseball compétitif au parc LaSalle (LAC-PUB-1622)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la firme NMP Golf Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1622, un contrat pour des travaux de réfection du terrain de baseball compétitif du parc LaSalle, pour un montant total de 1 023 206,74 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1166731005

CA16 19 0221

Contrat pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la rue Saint-Antoine entre la 13^e Avenue et la 16^e Avenue dans l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1621)

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser une dépense au montant total de 229 509,65 \$, représentant 34,50 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la rue Saint-Antoine entre la 13^e Avenue et la 16^e Avenue dans l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1621);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

De recommander au conseil municipal :

D'autoriser une dépense au montant total de 435 735,70 \$, représentant 65,50 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la rue Saint-Antoine entre la 13^e Avenue et la 16^e Avenue dans l'arrondissement de Lachine;

D'accorder à la firme Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour un montant total de 665 245,35 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1621;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1167292004

CA16 19 0222

Contrat de services professionnels - Réalisation d'études géotechniques, de caractérisation environnementale et surveillance de chantier dans le cadre de divers projets sur le territoire de l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1623)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la firme Groupe ABS inc., un contrat de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques et de caractérisation environnementale ainsi que la surveillance de chantier dans le cadre de travaux de construction et de rénovation d'infrastructures municipales ainsi que d'aménagement de divers terrains, tels que des parcs et des espaces verts, cette firme ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1623;

D'autoriser une dépense à cette fin au montant total maximal de 120 467,36 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1166731006

CA16 19 0223

Contrat pour des travaux de remplacement de bornes d'incendie (LAC-PUB-1613) - Modification de l'imputation budgétaire

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser la modification à l'imputation budgétaire tel qu'expliqué au sommaire addenda du dossier décisionnel numéro 1167126004 pour la dépense au montant total de 176 250,93 \$ concernant le contrat octroyé à la compagnie Manorex Inc. pour des travaux de remplacement de quinze bornes d'incendie désuètes dans différents secteurs de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1167126004

CA16 19 0224

Contrat pour la fourniture et l'installation de portes haute performance en caoutchouc pour le bâtiment de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1614) - Majoration

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser une majoration au montant total de 3 348,99 \$, payable à la compagnie Les Portes JPR Inc., dans le cadre du contrat pour la fourniture et l'installation de portes haute performance en caoutchouc pour le bâtiment de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine, majorant ainsi le montant total du contrat de 142 965,66 \$ à 146 314,66 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1167292005

CA16 19 0225

Contrat pour la fourniture et l'installation d'une benne à asphalte chauffante (Appel d'offres public numéro 16-15296)

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat à la firme Équipements Twin inc., seul soumissionnaire, cette firme ayant présenté une soumission conforme dans le cadre de l'appel d'offres public numéro 16-15296, pour la fourniture et l'installation d'une benne à asphalte chauffante, au montant total de 121 068,68 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1167127007

CA16 19 0226

Contrat pour la fourniture d'un tracteur utilitaire neuf (Appel d'offres public numéro 16-15289)

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la firme Les Équipements Colpron Inc., plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de l'appel d'offres public numéro 16-15289, un contrat pour la fourniture d'un tracteur utilitaire neuf, au montant total de 79 604,09 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1167127006

CA16 19 0227

Convention de bail pour la location des boutiques « Pro-shop » des arénas Pierre « Pete » Morin et Martin-Lapointe - Approbation et autorisation de signature

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver la convention de bail entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et monsieur Rolland Lefebvre pour la location et l'exploitation des boutiques « Pro-shop » des arénas Pierre « Pete » Morin et Martin-Lapointe, pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire substitut, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de Lachine, ladite convention de bail.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.09 1166260002

CA16 19 0228

Convention de bail entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et 3088-0827 Québec inc. (M. Mike Divito) - Concession des restaurants des arénas Pierre « Pete » Morin et Martin-Lapointe - Approbation et autorisation de signature

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver la convention de bail entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et la compagnie 3088-0827 Québec Inc. (M. Mike Divito) pour la concession des restaurants des aréna Pierre « Pete » Morin et Martin-Lapointe, et ce, pour la période du 6 août 2016 au 30 avril 2019;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire substitut, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de Lachine, ladite convention;

De résilier, à partir du 6 août prochain, les conventions de bail existantes devant se terminer le 31 août 2016.

VOTE

Votent en faveur: Claude Dauphin, Maja Vodanovic, Daniel Racicot, Kimberley Simonyik

Vote contre: Jean-François Cloutier

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

20.10 1166260003

CA16 19 0229

Protocole d'entente entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'utilisation des locaux, terrains et équipements

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys précisant les modalités et les coûts pour l'utilisation des locaux, terrains et équipements, et ce, pour une durée de cinq ans;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de Lachine, ledit protocole d'entente.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.11 1163948011

CA16 19 0230

Protocole d'entente entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Club de natation de Lachine - Programme de formation en sauvetage de la Société de sauvetage du Québec et de moniteur en sécurité aquatique de la Croix-Rouge

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Club de natation de Lachine pour la gestion du programme de formation en sauvetage de la Société de sauvetage du Québec et de moniteur en sécurité aquatique de la Croix-Rouge;

D'autoriser à cette fin une dépense maximale annuelle au montant de 2 500 \$;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'arrondissement de Lachine, ledit protocole d'entente;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.12 1163550003

CA16 19 0231

Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et la Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine inc. pour le Programme d'intervention de milieu jeunesse 2016 et octroi d'une contribution financière - Approbation et autorisation de signature

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la convention à intervenir entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et La Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine inc. pour le Programme d'intervention de milieu jeunesse 2016 et d'accorder une contribution financière de 8 960 \$ pour la réalisation du projet destiné à la clientèle des 12-17 ans;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de Lachine, ladite convention;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.13 1164076004

CA16 19 0232

Contribution financière - Union des familles de Lachine - Autorisation

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser une contribution financière à l'Union des familles de Lachine au montant total de 950 \$ pour l'organisation de la journée de la Grande fête familiale du 7 mai 2016;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1167132002

CA16 19 0233

Acquisition d'une photo artistique originale de Robert Séguin

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'acquérir une photo artistique originale de Robert Séguin (photo imprimée sur toile représentant Lachine), présentation format galerie, pour un montant total de 385,17 \$, et de l'inclure à la collection corporative de l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Claude Dauphin, Maja Vodanovic, Daniel Racicot, Kimberley Simonyik

Vote contre: Jean-François Cloutier

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

30.02 1166759003

CA16 19 0234

Reddition de comptes

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

De recevoir la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des bons de commande émis pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2016;

De recevoir la liste des virements de crédit effectués pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1163547010

CA16 19 0235

Journal des subventions

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 1 500 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1163479009

CA16 19 0236

Demande de dérogation mineure - Immeuble situé aux 2000-2020, rue Notre-Dame

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour l'immeuble commercial situé aux 2000-2020, rue Notre-Dame, ayant pour effet de permettre :

- L'installation d'une enseigne en façade avant du bâtiment, et ce, bien que le règlement stipule qu'une enseigne doit être installée sur une façade publique, avant ou latérale, d'un bâtiment donnant directement sur une rue, selon la condition suivante :
 - Qu'aucune enseigne, autre que sur vitrage, ne soit installée sur la façade donnant sur l'aire de stationnement pour le même établissement;
- L'installation d'une enseigne sur totem d'une superficie de 3,4 mètres carrés au lieu de 2,8 mètres carrés, et ce, bien que le règlement stipule que la superficie maximale pour une enseigne sur totem est de 0,10 mètre carré par mètre linéaire de façade du bâtiment du côté où se trouve l'enseigne.

De refuser l'installation de l'enseigne collective apposée sur le bâtiment et d'exiger que l'enseigne identifiant le bâtiment soit conforme;

Le tout selon les documents soumis en date des 29 février et 3 mars 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1166470050

CA16 19 0237

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 25, 15^e Avenue

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la modification de la façade avant de l'immeuble situé au 25, 15^e Avenue, à la condition suivante :

- Que l'enduit acrylique soit remplacé par des matériaux de qualité supérieure.

Le tout selon les documents soumis en date des 1^{er} et 2 juin 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1166470045

CA16 19 0238

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé aux 1220-1228, rue Saint-Antoine

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'installation d'auvents rétractables de couleur rouge pour les terrasses sur le toit de l'immeuble situé aux 1220-1228, rue Saint-Antoine;

Le tout selon les documents soumis en date du 3 novembre 2015 et du 3 juin 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1166470046

CA16 19 0239

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé aux 85-87, 10^e Avenue

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des portes et fenêtres, la peinture du fer forgé et l'enlèvement de la fausse pierre en façade avant, pour l'immeuble situé aux 85-87, 10^e Avenue, aux conditions suivantes :

- Réparer la brique si celle-ci est endommagée;
- Remplacer la brique par un modèle similaire, si celle-ci est inexistante ou irrécupérable.

Le tout selon les documents soumis en date du 12 mai 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1166470047

CA16 19 0240

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 1250, boulevard Saint-Joseph

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'aménagement d'une partie du terrain situé au coin de la 11^e Avenue, pour l'immeuble sis au 1250, boulevard Saint-Joseph;

Le tout selon les documents soumis en date du 9 juin 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1166470048

CA16 19 0241

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 1221, 32^e Avenue

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'agrandissement de l'immeuble situé au 1221,32^e Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date des 6 et 13 juin 2016;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1166470049

CA16 19 0242

Mouvement de personnel - Liste

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

De recevoir la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et ses amendements.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1162343008

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

70.02

Et la séance est levée 21 h 39.

Claude Dauphin
Maire d'arrondissement

Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 août 2016.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.